

A. Discours

Mesdames, Messieurs,

Introduction

Je suis heureux d'intervenir aujourd'hui à cette conférence organisée par le programme des Nations Unies pour le Développement, conférence intitulée : "*La responsabilité sociale des entreprises dans la Nouvelle Europe : défis et solutions.*"

Je crois que vous faites aujourd'hui un travail de pionnier en présentant une étude complète sur les pratiques de responsabilité sociale des entreprises dans les pays d'Europe centrale et orientale.

En effet, à ma connaissance, il n'existe pas d'étude complète sur ce thème spécifique. Or, nous nous rendons compte que la responsabilité sociale des entreprises est un sujet où l'approche est encore différente entre l'ouest et l'est de l'Europe.

De plus, la réflexion évolue sur l'ensemble de notre continent, sous la pression des événements.

L'Europe, comme le reste du monde, vit aujourd'hui une mutation sociale et économique décisive. Des outils nouveaux et de nouvelles formes de gouvernance sont nécessaires pour donner du contenu à un modèle social d'avenir.

C'est pourquoi la Commission encourage la responsabilité sociétale des entreprises dans l'ensemble de l'Union européenne et dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Je me propose donc de développer trois points dans mon intervention. Premièrement, les défis de l'Europe élargie, deuxièmement, les nouvelles formes de gouvernance et, troisièmement, la Responsabilité Sociale des Entreprises comme outil de transformation sociale dans les pays d'Europe centrale et orientale.

Les défis actuels de l'Europe élargie

L'année deux mille quatre (2004) marque un tournant dans l'histoire de l'Union européenne. En effet, elle a vécu un élargissement historique, en passant de quinze (15) à vingt-cinq (25) Etats membres et en rassemblant enfin la famille européenne qui avait été divisée par le rideau de fer pendant quarante ans.

Pour moi, qui ai vécu ces années sombres en République Tchèque, le passage de l'ombre à la lumière et les négociations de pré adhésion comme premier ministre, j'ai pris toute la mesure de l'événement.

Cet élargissement historique s'inscrit aussi dans un contexte bien différent de celui qui prévalait au moment de la signature du Traité de Rome dont nous fêtons cette année le cinquantième anniversaire.

Aujourd'hui, l'Union européenne est riche de près de cinq cent millions d'habitants et de vingt-sept Etat membres depuis janvier dernier. Mais notre Europe, riche de sa diversité, ne doit pas subir les changements actuels issus de la mondialisation de l'économie. Au contraire, elle doit se montrer proactive et elle doit démontrer la pertinence de ses choix et de ses valeurs.

Au fil de ses élargissements successifs, l'Europe est parvenue à accroître sa cohésion, sur la base de valeurs communes et notamment la protection des individus au travail. L'Union

européenne a aussi joué un rôle important pour consolider les performances des Etats membres dans le domaine social et environnemental.

Elle peut revendiquer un acquis communautaire, qui, ajouté aux acquis de chacun des Etats membres, continue de la distinguer de l'ensemble des autres parties du monde.

Pour autant, les défis de la cohésion sociale à vingt-sept (27) sont importants. Laissez-moi vous donner quelques chiffres.

Dans l'Union élargie, le niveau du salaire moyen varie de un à dix. Même corrigés en fonction des niveaux du coût de la vie, les seuils de pauvreté varient de un à cinq. La proportion de personnes vivant dans des ménages considérés comme pauvres varie du simple au double selon les pays.

Par ailleurs, les mobilités à l'intérieur de l'Union changent de nature et s'intensifient; les pays européens sont confrontés à une profonde mutation de leurs équilibres démographiques. Ce mouvement est perçu comme aussi inéluctable qu'ambivalent par les opinions publiques.

Il faut changer cette perception. Nous devons montrer que l'élargissement nous donne l'occasion d'améliorer les conditions de vie et de travail non seulement dans les nouveaux Etats membres mais dans l'Europe entière. Les premiers bilans sur l'élargissement montrent le fort potentiel économique de l'Europe à vingt-sept (27).

Dans ce contexte, pour tirer parti de ce potentiel nouveau et pour renforcer la cohésion sociale, nous avons besoin d'une stratégie pour une croissance durable et des emplois plus nombreux et de qualité. Depuis l'année deux mille (2000), nous disposons de ce que l'on appelle la stratégie de Lisbonne. Nous avons aussi besoin de développer de nouvelles formes de gouvernance et c'est l'objet de la deuxième partie de mon intervention.

Nouvelles formes de gouvernance

Nous avons besoin de nouveaux outils et de nouvelles formes de gouvernance pour adapter notre modèle social aux évolutions dont je viens de parler.

Dans ce contexte, la stratégie de l'Union européenne en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises est une stratégie gagnant-gagnant qui cherche à combiner les effets bénéfiques d'une meilleure gouvernance publique et privée. Cette approche européenne de la Responsabilité Sociale des Entreprises s'appuie sur la stratégie de Lisbonne et sur la stratégie européenne de développement durable.

Le texte européen de référence est une communication de mars deux mille six (2006), au titre explicite puisqu'il s'intitule «*Mettre en œuvre le partenariat pour la croissance et l'emploi : faire de l'Europe un pôle d'excellence en matière de responsabilité sociale des entreprises*». La Commission a ainsi lancé un appel aux entreprises pour qu'elles mettent leur potentiel au service d'une croissance durable.

Il s'agit d'une stratégie gagnant-gagnant pour deux raisons.

D'une part, les entreprises sont invitées à développer des pratiques de Responsabilité Sociale, qui, selon la définition européenne, sont volontaires et vont au-delà des seules prescriptions légales. La Commission appelle les entreprises à mieux contribuer aux objectifs des politiques publiques européennes, telles qu'une meilleure inclusion de tous dans l'emploi, la formation tout au long de la vie, les éco-technologies et l'innovation dans toutes ses dimensions.

D'autre part, l'Union européenne cherche à rendre l'environnement macroéconomique plus favorable à l'activité des entreprises. Pour favoriser une croissance durable, il faut, en effet, encourager l'investissement et l'innovation, favoriser une consommation et des modes de production socialement responsables.

La Commission cherche aussi à promouvoir la flexicurité, qui concilie flexibilité et sécurité à la fois pour les employeurs et pour les travailleurs.

Ce pacte européen sur la Responsabilité Sociale des Entreprises repose sur deux piliers.

Le premier pilier, c'est une Alliance européenne pour la Responsabilité Sociale des Entreprises, lancée en deux mille six (2006). Cette Alliance ouverte réunit de nombreuses entreprises européennes. Elle favorise la montée en puissance de la Responsabilité Sociale des Entreprises en Europe en développant les réseaux et les échanges de pratiques, en créant des laboratoires sur les principaux thèmes de l'entreprise responsable.

Le deuxième pilier, c'est un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de la Responsabilité Sociale des Entreprises au niveau européen, ce qui permet un suivi partagé des évolutions de la Responsabilité Sociale des Entreprises en Europe et dans le monde. La Commission a réuni un Forum multipartite sur ce sujet, en décembre deux mille six (2006).

J'ajoute que la Commission européenne conduit aussi des travaux spécifiques sur la Responsabilité Sociale des Entreprises dans les Petites et Moyennes Entreprises, qui sont le moteur de la croissance économique européenne.

Pour préserver notre modèle européen et pour donner du contenu à un modèle social d'avenir, nous avons donc besoin de mobiliser tous les acteurs et la gouvernance est une des clés du succès.

Dans ce contexte, la Responsabilité Sociale des Entreprises est un outil de transformation sociale des pays d'Europe centrale et orientale, au service d'un développement durable et c'est la troisième partie de mon intervention.

RSE comme outil de transformation sociale

De même que les systèmes et situations sociales varient entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, les approches en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises sont différentes.

Alors que les pays d'Europe occidentale peuvent faire état des progrès du "mainstreaming" de la Responsabilité Sociale des Entreprises dans leurs politiques, dans les pays d'Europe centrale et orientale, la connaissance de ce sujet est encore limitée. C'est ce qui ressort d'une étude menée par la Banque Mondiale en deux mille cinq (2005) dans trois de ces pays.

Le processus d'adhésion, la transposition de l'acquis communautaire, la présence accrue de multinationales ayant leurs propres pratiques constituent autant de facteurs qui accréditent, peu à peu, l'idée que les entreprises doivent adopter de meilleures normes pour s'établir durablement sur un marché.

Conclusion

En conclusion, je pense que la Responsabilité Sociale des Entreprises constitue aujourd'hui un outil efficace pour consolider une culture commune dans une Europe élargie qui assume la mondialisation.

Les entreprises riches d'une information et d'une expérience mondiales doivent devenir à l'Est comme à l'Ouest des acteurs responsables et défendre le bien public européen.

Les résultats présentés aujourd'hui nous permettront de comprendre l'héritage du passé et les effets de la transition. Ils offrent aussi des pistes pour l'avenir auxquelles la Commission européenne, qui a soutenu ce projet, sera attentive.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention et vous souhaite d'excellents travaux.